



Maison des Jeunes et de la Culture de Wingen sur Moder et Environs
31, Route de Zittersheim – 67290 Wingen sur Moder

ECOLE de MUSIQUE

Madame, Monsieur,

L'École de Musique de la MJC de Wingen sur Moder va reprendre ses activités à partir du lundi 20 septembre 2021.
L'école vous propose les enseignements suivants :

- **Formation musicale** (dès le CE1) et **Initiation musicale** (dès le CP)
- **Éveil percussions** (pour enfants de 4 à 6 ans)
- **Flûte traversière et à bec**
- **Piano**
- **Guitare**
- **Trompette**
- **Batterie**
- **Saxophone**
- **Percussions**
- **NOUVEAU : Percussions adultes le samedi de 11h à 12h**
 - Eveil musical pour les petits de 4 à 6 ans
 - Chant
 - Basse et guitare électrique
 - Groupe orchestral de musiques actuelles

Pour donner à votre enfant une éducation musicale complète, parallèlement au cours d'instrument il devra suivre le cours de formation musicale correspondant à son niveau. S'il suit déjà des cours par ailleurs ou s'il a déjà un niveau suffisant vous voudrez bien nous en faire part.

Le cours de formation musicale dure 50 minutes, celui des instruments en cours individuel dure une demie-heure.

Le coût des cours **par trimestre** ne changera pas cette année et sera de :

- 150 euros instrument et formation musicale
- 130 euros instrument seul pour les jeunes jusqu'à 18 ans, 135 euros pour les adultes
- 75 euros cours collectif de percussions (+ de 7 ans) et 45 euros collectif enfants (5/7 ans)
- 45 euros formation musicale seule ou éveil musical
- 50 euros le groupe orchestral seul ou 20 euros pour les élèves déjà inscrits en instrument.

A cette somme s'ajoutera, uniquement au 1er trimestre, des frais d'inscription de 15 euros et une cotisation MJC (5 euros pour les jeunes, 12 euros pour les adultes). Pour la formation musicale, un manuel sera à acheter en septembre (15€). Les élèves mineurs faisant partie de la COM COM, bénéficieront d'une réduction de 20€ sur leur facture.

La facture des cours est à régler soit le jour de l'inscription afin de réserver définitivement le créneau horaire du cours de l'élève (par chèques-vacances, chèques ou espèces; possibilité de régler en 3 chèques débités les 15 octobre 2022, 15 janvier 2023 et 15 avril 2023).

Pour inscrire votre enfant vous pouvez nous renvoyer le document ci-joint. Une permanence vous est aussi proposée mercredi 21 septembre de 14h à 17h au Centre Culturel pour inscrire votre enfant et/ou pour répondre à vos questions. Le détail des horaires vous sera donné après l'inscription.

En vous remerciant pour votre confiance, veuillez recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations les meilleures.

Francis Knipper, président

Céline Démoulin, directrice

